

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS**

DECISION RELATIVE À L'ENTRETIEN DES VEHICULES DU SERVICE TECHNIQUE

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 étendant la délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu la proposition effectuée par la société MULTIMECANIQUE, au regard du prix et des prestations proposées ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec la société MULTIMECANIQUE (ZI DU KIRLEM Rue du mortier 59181 STEENWERCK) un bon de commande relatif l'entretien des véhicules du service technique, pour un montant de 1109.21€.

ARTICLE 2 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY SUR LA LYS, le 17 Juillet 2024



DEC 2024_113

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ